

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFECTURE DU LOIRET**

**- 6 MAR. 2020**

**COURRIER 1**

**COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE**

**Numéro SIRET : 21450297300016**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SULLY SUR LOIRE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE**

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.20	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.23	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.25	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
p.26	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.27	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.28	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.29	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.31	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.32	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.33	C3.5 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.34	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.35	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 45297	COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE	CA 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 061
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
683 213,00	1 381 563,00	625,65	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	549,99	0,00
2	Produit des impositions directes/population	272,76	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	645,90	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	92,26	0,00
5	Encours de dette/population	550,29	0,00
6	DGF/population	66,58	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,38%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,65	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,28%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,20%	0,00%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	587 498,67	G	688 968.23
	Section d'investissement	B	217 119.21	H	236 420.17
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	111 247.53 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	22 859.00 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			827 476.88 = A+B+C+D		1 036 635.93 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	6 216.13	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		6 216.13 = E+F		0.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		587 498.67 = A+C+E		800 215.76 = G+I+K
	Section d'investissement		246 194.34 = B+D+F		236 420.17 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		833 693.01 = A+B+C+D+E+F		1 036 635.93 = G+H+I+J+K+L

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 6 216,13	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	680,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 536,13	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	249 353,97	187 125,88	0,00	0,00	62 228,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	399 800,00	323 138,90	0,00	0,00	76 661,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 520,00	51 986,32	0,00	0,00	5 533,68
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>706 673,97</b>	<b>562 251,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 422,87</b>
66	Charges financières	21 172,83	21 172,83	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 808,48	111,07	0,00	0,00	1 697,41
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>729 655,28</b>	<b>583 535,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146 120,28</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	25 934,90				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	3 963,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>25 934,90</b>	<b>3 963,67</b>			<b>21 971,23</b>
<b>TOTAL</b>		<b>755 590,18</b>	<b>587 498,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>168 091,51</b>
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	3 010,75	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	42 933,91	49 923,10	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	508 647,64	526 452,85	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	88 773,00	92 612,93	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	4 001,31	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de gestion courante</b>		<b>642 854,55</b>	<b>676 000,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 488,10	9 303,62	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>644 342,65</b>	<b>685 304,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	3 663,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>3 663,67</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>644 342,65</b>	<b>688 968,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		(3) 111 247,53				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 862,80	10 961,04	680,00	3 221,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 227,00	86 924,28	5 536,13	5 766,59
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>113 089,80</b>	<b>97 885,32</b>	<b>6 216,13</b>	<b>8 988,35</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 202,90	106 202,90	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>112 202,90</b>	<b>112 202,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>225 292,70</b>	<b>210 088,22</b>	<b>6 216,13</b>	<b>8 988,35</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	3 663,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 367,32	3 367,32		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 367,32</b>	<b>7 030,99</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>228 660,02</b>	<b>217 119,21</b>	<b>6 216,13</b>	<b>5 324,68</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		22 859,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 416,80	39 681,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	128,82	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>37 416,80</b>	<b>39 809,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	14 500,00	19 279,36	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	300,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>184 800,00</b>	<b>189 279,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>222 216,80</b>	<b>229 089,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	25 934,90			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	3 963,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 367,32	3 367,32		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>29 302,22</b>	<b>7 330,99</b>		<b>21 971,23</b>
<b>TOTAL</b>		<b>251 519,02</b>	<b>236 420,17</b>	<b>0,00</b>	<b>15 098,85</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		0,00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 125,88		187 125,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	323 138,90		323 138,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 986,32		51 986,32
66	Charges financières	21 172,83	0,00	21 172,83
67	Charges exceptionnelles	111,07	3 963,67	4 074,74
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>583 535,00</b>	<b>3 963,67</b>	<b>587 498,67</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00	0,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	106 202,90	0,00	106 202,90
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		3 663,67	3 663,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 961,04	0,00	10 961,04
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	86 924,28	3 367,32	90 291,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>210 088,22</b>	<b>7 030,99</b>	<b>217 119,21</b>
	<b>Pour information</b>			<b>22 859,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>			<b>22 859,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 010,75		3 010,75
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	49 923,10		49 923,10
73	Impôts et taxes	526 452,85		526 452,85
74	Dotations, subventions et participations	92 612,93		92 612,93
75	Autres produits de gestion courante	4 001,31		4 001,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	9 303,62	3 663,67	12 967,29
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>685 304,56</b>	<b>3 663,67</b>	<b>688 968,23</b>
	<b>Pour information</b>			<b>111 247,53</b>
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 279,36	0,00	19 279,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	170 000,00		170 000,00
13	Subventions d'investissement	39 681,00	0,00	39 681,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	3 367,32	3 367,32
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	128,82	3 963,67	4 092,49
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>229 089,18</b>	<b>7 330,99</b>	<b>236 420,17</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	249 353,97	187 125,88	0,00	0,00	62 228,09
60611	Eau et assainissement	4 000,00	4 059,18	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	35 000,00	27 625,76	0,00	0,00	7 374,24
60621	Combustibles	15 000,00	13 357,76	0,00	0,00	1 642,24
60622	Carburants	4 000,00	3 241,51	0,00	0,00	758,49
60623	Alimentation	23 200,00	19 580,43	0,00	0,00	3 619,57
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	57,46	0,00	0,00	442,54
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 356,72	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 300,00	4 801,63	0,00	0,00	1 498,37
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 251,42	0,00	0,00	748,58
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	4 705,55	0,00	0,00	294,45
611	Contrats de prestations de services	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6132	Locations immobilières	200,00	189,25	0,00	0,00	10,75
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 632,32	0,00	0,00	367,68
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	14 823,97	13 038,97	0,00	0,00	1 785,00
615231	Entretien et réparations voiries	40 000,00	32 208,34	0,00	0,00	7 791,66
615232	Entretien et réparations réseaux	10 000,00	5 436,78	0,00	0,00	4 563,22
61551	Matériel roulant	7 000,00	3 961,33	0,00	0,00	3 038,67
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	352,80	0,00	0,00	1 647,20
6156	Maintenance	18 000,00	12 178,84	0,00	0,00	5 821,16
6161	Assurance multirisques	6 500,00	6 401,91	0,00	0,00	98,09
6182	Documentation générale et technique	1 600,00	1 545,30	0,00	0,00	54,70
6188	Autres frais divers	2 000,00	40,92	0,00	0,00	1 959,08
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	8 907,37	0,00	0,00	5 092,63
6237	Publications	3 000,00	2 313,00	0,00	0,00	687,00
6238	Divers	1 200,00	650,53	0,00	0,00	549,47
6247	Transports collectifs	4 000,00	3 124,00	0,00	0,00	876,00
6256	Missions	1 000,00	21,75	0,00	0,00	978,25
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 214,00	0,00	0,00	786,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 259,03	0,00	0,00	740,97
627	Services bancaires et assimilés	300,00	81,35	0,00	0,00	218,65
6281	Concours divers (cotisations...)	400,00	312,00	0,00	0,00	88,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 020,00	0,00	0,00	980,00
6284	Redevances pour services rendus	6 000,00	3 166,67	0,00	0,00	2 833,33
63512	Taxes foncières	30,00	32,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	399 800,00	323 138,90	0,00	0,00	76 661,10
6218	Autre personnel extérieur	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	193,71	0,00	0,00	306,29
6333	Participation des employeurs à la form <sup>o</sup> profes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	5 000,00	3 524,48	0,00	0,00	1 475,52
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 000,00	623,64	0,00	0,00	376,36
6411	Personnel titulaire	220 000,00	206 559,90	0,00	0,00	13 440,10
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	4 928,73	0,00	0,00	30 071,27
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 000,00	30 810,77	0,00	0,00	14 189,23
6453	Cotisations aux caisses de retraite	65 000,00	58 263,00	0,00	0,00	6 737,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 500,00	159,54	0,00	0,00	3 340,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 000,00	14 593,63	0,00	0,00	1 406,37
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	695,00	0,00	0,00	305,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 100,00	2 070,00	0,00	0,00	30,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	676,50	0,00	0,00	323,50
6488	Autres charges	100,00	40,00	0,00	0,00	60,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 520,00	51 986,32	0,00	0,00	5 533,68
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	1 000,00	425,18	0,00	0,00	574,82
6531	Indemnités	40 000,00	39 012,66	0,00	0,00	987,34
6532	Frais de mission	500,00	164,00	0,00	0,00	336,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 654,42	0,00	0,00	345,58
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 000,00	4 323,72	0,00	0,00	676,28
6535	Formation	500,00	393,90	0,00	0,00	106,10
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc	0,00	40,14	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	5 920,00	5 920,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	52,30	0,00	0,00	47,70
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>706 673,97</b>	<b>562 251,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 422,87</b>
66	Charges financières (b)	21 172,83	21 172,83	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 172,83	21 172,83	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 808,48	111,07	0,00	0,00	1 697,41
6713	Secours et dots	1 408,48	111,07	0,00	0,00	1 297,41
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>729 655,28</b>	<b>583 535,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146 120,28</b>
023	Virement à la section d'investissement	25 934,90	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	3 963,67			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédét	0,00	3 963,67			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>25 934,90</b>	<b>3 963,67</b>			<b>21 971,23</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>25 934,90</b>	<b>3 963,67</b>			<b>21 971,23</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>755 590,18</b>	<b>587 498,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>168 091,51</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	3 010,75	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du person	0,00	2 614,08	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prév	0,00	396,67	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	42 933,91	49 923,10	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	500,00	2 275,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public corr	2 120,00	3 102,50	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère s	7 500,00	7 963,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	25 000,00	27 135,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 525,00	3 653,52	0,00	0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	2 128,88	2 128,88	0,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	2 160,03	2 160,03	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	0,00	1 505,17	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	508 647,64	526 452,85	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	294 340,00	289 402,00	0,00	0,00	4 938,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	237,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	190 562,64	190 562,64	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	10 000,00	11 069,92	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	13 745,00	13 756,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	0,00	21 425,29	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	88 773,00	92 612,93	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	57 976,00	57 976,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	12 664,00	12 664,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	3 719,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	120,93	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations d	1 653,00	1 653,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	15 480,00	15 480,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	4 001,31	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 500,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1,31	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>642 854,55</b>	<b>676 000,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 488,10	9 303,62	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	330,00	790,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	951,60	3 494,97	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	206,50	4 718,65	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>644 342,65</b>	<b>685 304,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	3 663,67			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transféré	0,00	3 663,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>3 663,67</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>644 342,65</b>	<b>688 968,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE - 45 - COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE	CA	2019
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018	111 247,53
--	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 862.80	10 961,04	680,00	3 221.76
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	9 862.80	6 708,24	0,00	3 154.56
2031	Frais d'études	2 000.00	1 320,00	680,00	0.00
2051	Concessions et droits similaires	3 000.00	2 932,80	0,00	67.20
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	98 227.00	86 924,28	5 536,13	5 766.59
2111	Terrains nus	2 227.00	1 527,00	0,00	700.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000.00	810,32	189,68	0.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	52 000.00	51 468,58	0,00	531.42
21312	Bâtiments scolaires	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
21318	Autres bâtiments publics	22 000.00	18 555,37	3 444,63	0.00
2152	Installations de voirie	3 000.00	828,00	1 798,50	373.50
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 100.00	1 087,68	0,00	12.32
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 000.00	948,16	0,00	51.84
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000.00	766,80	0,00	1 233.20
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 100.00	4 008,88	0,00	1 091.12
2184	Mobilier	2 800.00	2 773,20	0,00	26.80
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000.00	4 150,29	103,32	746.39
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		113 089.80	97 885,32	6 216,13	8 988.35
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000.00	6 000,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	6 000.00	6 000,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 202.90	106 202,90	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	106 202.90	106 202,90	0,00	0.00
Total des dépenses financières		112 202.90	112 202,90	0,00	0.00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		225 292.70	210 088,22	6 216,13	8 988.35
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0.00	3 663,67		0.00
	Charges transférées (6)	0.00	3 663,67		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	3 663,67		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 367.32	3 367,32		0.00
2152	Installations de voirie	3 367.32	3 367,32		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 367.32	7 030,99		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		228 660.02	217 119,21	6 216,13	5 324.68
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		22 859,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	37 416.80	39 681,00	0,00	0.00
1322	Régions	2 500.00	2 500,00	0,00	0.00
1323	Départements	11 593.80	12 156,00	0,00	0.00
13251	GFP de rattachement	14 323.00	15 847,00	0,00	0.00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	9 000.00	9 178,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	128,82	0,00	0.00
2111	Terrains nus	0.00	128,82	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		37 416.80	39 809,82	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	184 500.00	189 279,36	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	14 500.00	14 538,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	0.00	4 741,36	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	170 000.00	170 000,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	300.00		0,00	
Total des recettes financières		184 800.00	189 279,36	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		222 216.80	229 089,18	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 934.90			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0.00	3 963,67		0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	0.00	3 963,67		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 934.90	3 963,67		21 971.23
041	Opérations patrimoniales (5)	3 367.32	3 367,32		0.00
2031	Frais d'études	3 367.32	3 367,32		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 302.22	7 330,99		21 971.23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		251 519.02	236 420,17	0,00	15 098.85
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 344 720,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 344 720,00									
70030161555	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	27/09/2004		28/12/2004	100 000,00	F		4,1	4,1		M	P	N	A-1
MON240804EUR/02	SFIL - CAFFIL	20/06/2006		01/12/2006	300 000,00	F		4,07	4,07		T	C	N	A-1
1102003	CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE	11/02/2011		01/07/2011	334 720,00	F		3,3	3,3		T	P	N	A-1
1110019-001	CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE	15/03/2012		15/06/2012	300 000,00	F		4,87	4,87		T	C	N	A-1
2013-09-10	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	10/09/2013		07/03/2014	310 000,00	F		2,96	2,96		T	P	N	A-1
<b>Total général</b>					1 344 720,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital			Charges d'intérêt (15)
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		477 649,75					106 202,90	21 172,83	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		477 649,75					106 202,90	21 172,83	0,00	0,00
70030761555	N	0,00		0,00	0,00	F		4,1	8 026,23	165,47	0,00	0,00
MON240804EUR/02	N	0,00		101 250,00	6,75	F		4,07	15 000,00	4 192,70	0,00	0,00
1102003	N	0,00		57 590,67	1,33	F		3,3	36 828,73	2 699,79	0,00	0,00
1110079-001	N	0,00		183 750,00	12,25	F		4,87	15 000,00	9 535,05	0,00	0,00
2013-09-10	N	0,00		135 059,08	4,00	F		2,96	31 347,94	4 579,82	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		477 649,75					106 202,90	21 172,83	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	4  100,00% 477 649,75					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
<b>(F) Autres types de structures</b>						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>112 202.90</b>	<b>112 202.90</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>106 202.90</b>	<b>106 202.90</b>
1641	Emprunts en euros	106 202.90	106 202.90
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	6 000.00	6 000.00
10226	Taxe d'aménagement	6 000.00	6 000.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>112 202,90</b>	<b>6 216,13</b>	<b>22 859,00</b>	<b>141 278,03</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>40 734.90</b>	<b>19 279.36</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		14 500.00	19 279.36
10222	Dotations, fonds divers et réserves	14 500.00	14 538.00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	4 741.36
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		26 234.90	0.00
024	Produits de cessions	300.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 934.90	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	19 279.36	0.00	0.00	170 000,00	189 279,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 141 278,03
Ressources propres disponibles	IV 189 279,36
Solde	V = IV - II (3) + 48 001.33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2019	ARMOIRE FORTE VOL-INCENDIE- MAIRIE	2 773,20	0,00	
01/03/2019	STORES OCCULTANTS - SALLE POLYVALENTE	364,80	0,00	
07/03/2019	DESTRUCTEUR DOCUMENTS	886,80	0,00	
11/03/2019	AMENAGEMENT ESPACE GUINGUETTE - BORDS DE LOIRE	533,03	0,00	
12/03/2019	ECLAIRAGES EXTERIEURS -SP	552,79	0,00	
15/03/2019	ACQUISITION TERRAINS IBARS LEQUES	1 527,00	0,00	
25/03/2019	REVISION DU P.L.U.	48,00	0,00	
25/03/2019	REVISION DU P.L.U.	1 294,70	0,00	
04/04/2019	REVISION DU P.L.U.	576,00	0,00	
11/04/2019	REFECTION DES TERRAINS DE PETANQUE	331,78	0,00	
17/04/2019	CARTER DE PROTECTION POUR ROTOFILS	226,80	0,00	
23/04/2019	REVISION DU P.L.U.	1 265,90	0,00	
25/04/2019	ONDULEUR EATON ELLIPSE ECO 500 FR - ACCUEIL	102,08	0,00	
23/05/2019	EXTINCTEURS - G/RS (N °13,14,16,17,18,19) + MAIRIE (N°33,34) + B	1 087,68	0,00	
02/07/2019	PLANTATION ARBRES (4) - EGLISE	277,29	0,00	
22/07/2019	REFECTION DE TROTTOIRS - RUE DE PARIS (DEVANT MAIRIE)	7 806,00	0,00	
22/07/2019	REPRISE D'AVALOIRS (2) EAUX PLUVIALES - RUE DU MUGUET	828,00	0,00	
26/07/2019	LOGICIELS MILORD + CADASTRE - 2019/2021	114,00	0,00	
26/07/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION	948,16	0,00	
06/08/2019	LOGICIELS MILORD + CADASTRE - 2019/2021	2 818,80	0,00	
05/09/2019	REVISION DU P.L.U.	2 710,04	0,00	
05/09/2019	DECORATIONS DE NOEL - RUE DES ROSES	909,60	0,00	
19/09/2019	REVISION DU P.L.U.	333,60	0,00	
02/10/2019	DECORATIONS DE NOEL - RUE DES ROSES	1 314,72	0,00	
04/10/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	4 611,00	0,00	
10/10/2019	REFECTION DE LA CALE DE LOIRE	24 730,80	0,00	
18/10/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	242,16	0,00	
18/10/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	5 176,80	0,00	
18/10/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	1 512,00	0,00	
06/11/2019	ACQUISITION TERRAINS IBARS LEQUES	-128,82	0,00	
07/11/2019	SECURISATION DE L'ACCES AU GROUPE SCOLAIRE - ETUDE	-3 367,32	0,00	
07/11/2019	SECURISATION DE L'ACCES AU GROUPE SCOLAIRE - TRAVAUX	3 367,32	0,00	
08/11/2019	CONGELATEUR INDESIT + REFRIGERATEUR COLDIS - SP	598,00	0,00	
12/11/2019	SOUFFLEUR ECHO PB 580	540,00	0,00	
12/11/2019	REVISION DU P.L.U.	480,00	0,00	
14/11/2019	ASSISTANCE A MAITRISE OUVRAGE - AMENAGEMENT PMR RUE DE L'EGLISE	1 320,00	0,00	
15/11/2019	ORIDNATEURS DELL LATITUDE (8) + TOUR HP COMPAQ + ECRAN PLAT 19"	3 020,00	0,00	
22/11/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	466,62	0,00	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/11/2019	COFFRETS DECORATION DE NOEL - RUE DES ROSES	1 327,97	0,00	
22/11/2019	RENOVATION DE L'EGLISE	5 629,20	0,00	
09/12/2019	REFECTION DE TROTTOIRS - RUE DE PARIS (DEVANT MAIRIE)	18 600,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>97 756,50</b>	<b>0.00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Mises à la réforme</b>							
31/12/2019	AIRE DE LA COGNEE	55 874,62		0,00	45 028,73	0,00	-45 028,73
31/12/2019	LIVRES - BIBLIOTHEQUE	885,72		0,00	885,72	0,00	-885,72
31/12/2019	LIVRES - BIBLIOTHEQUE	766,57		0,00	766,57	0,00	-766,57
31/12/2019	LICENCES KASPERSKY 2016/2019 - BIBLIOTHEQUE	192,00		0,00	192,00	0,00	-192,00
31/12/2019	ASPIRATEUR - MAIRIE	149,70		0,00	149,70	0,00	-149,70
31/12/2019	LOGICIELS SEGILOG - 2016/2019	8 294,40		0,00	8 294,40	0,00	-8 294,40
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	599,70		0,00	599,70	0,00	-599,70
<b>Divers</b>							
01/01/2019	ETUDE POUR LA RESTAURATION ET LA VALORISATION DU QUARTIER DU VIE	11 595,00		0,00	11 595,00	0,00	-11 595,00
01/01/2019	ETUDE - CREATION SALLE D'ARCHIVES	960,00		0,00	960,00	0,00	-960,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>79 317,71</b>					<b>-68 471,82</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
31/12/2019	COMBINE A BOIS	3 963,67		0,00	3 963,67	300,00	-3 663,67
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>							
31/12/2019	5 EXTINCTEURS [1 ATELIER -1(2010) -1(2013) -2(BIBLIO 2019)]	657,84		0,00	263,14	0,00	-263,14
31/12/2019	ASPIRATEUR	260,45		0,00	260,45	0,00	-260,45
31/12/2019	ASPIRATEUR	267,69		0,00	267,69	0,00	-267,69
31/12/2019	1 REFRIGERATEUR A BOISSONS	419,23		0,00	419,23	0,00	-419,23
31/12/2019	CROCHET	226,69		0,00	226,69	0,00	-226,69
31/12/2019	ATTELAGE C15 ACCESSOIRES DIVERS MACHINE A B	524,53		0,00	524,53	0,00	-524,53
31/12/2019	BUTS DE HAND ET RUGBY	393,25		0,00	393,25	0,00	-393,25
31/12/2019	ARCEAU	310,23		0,00	310,23	0,00	-310,23
31/12/2019	ARTICULE	372,46		0,00	372,46	0,00	-372,46
31/12/2019	BUTS BASKET AIRE DE LA COGNEE	663,91		0,00	663,91	0,00	-663,91
31/12/2019	3 EXTINCTEURS [1 ATELIER - 2 (MAIRIE 2019)]	366,30		0,00	244,20	0,00	-244,20
31/12/2019	MATERIEL INFORMATIQUE	2 705,61		0,00	2 705,61	0,00	-2 705,61
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	719,11		0,00	719,11	0,00	-719,11
31/12/2019	8 EXTINCTEURS GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIRE - 6 (2019)	1 675,72		0,00	1 256,79	0,00	-1 256,79
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	999,22		0,00	999,22	0,00	-999,22
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	712,41		0,00	712,41	0,00	-712,41
31/12/2019	BIBLIOTHEQUE DESTRUCTEUR REXEL DE DOCUMENTS	550,00		0,00	550,00	0,00	-550,00
31/12/2019	2 MICROSOFT PUBLISHER 2010	275,08		0,00	275,08	0,00	-275,08
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	997,96		0,00	997,96	0,00	-997,96
31/12/2019	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	835,39		0,00	835,39	0,00	-835,39
31/12/2019	LIVRES - BIBLIOTHEQUE	1 183,11		0,00	1 183,11	0,00	-1 183,11
31/12/2019	LIVRES - BIBLIOTHEQUE	1 275,55		0,00	1 275,55	0,00	-1 275,55
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 355,41</b>					<b>-19 119,68</b>

**IV - ANNEXES**

<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>IV</b>
	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					210 597,00	150 126,77										5 209,15	7 286,37	
SO HLM RURALE DU LOIRET	2001	P	LOGEMENT STUDIO RUE DE SOLOGNE-35	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 082,78	6 544,54	17,75	A	V	4,2	V	4,2	4,2			285,96	254,60	
VALLOGIS	2010	P	REAMENAGEMENT PRET HAMOVAL N° 32-42	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 651,66	20 484,35	15,00	T	F	3,6	F	3,6	3,6			760,39	1 017,14	
VALLOGIS	2010	P	REAMENAGEMENT PRET HAMOVAL N° 31-41	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 256,72	54 438,18	11,56	A	R	3,2	R	3,2	3,2			1 856,68	3 582,92	
VALLOGIS	2010	P	COMPACTAGE PRETS HAMOVAL N° 33 et 34-40	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	88 603,84	68 659,70	18,33	A	R	3,2	R	3,2	3,2			2 306,52	2 431,71	
<b>TOTAL GENERAL</b>					210 597,00	150 126,77										5 209,15	7 286,37	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
(5) Taux annuel, tous frais compris.  
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 658.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations		
AML 45	570.00€	COTISATION
ASS USEP 45	150.00€	SUBVENTION
Assoc AMS	950.00€	SUBVENTION
Assoc CLUB DE L'AMITIE	500.00€	SUBVENTION
Assoc CLUB JOIE FORME SANTE	350.00€	SUBVENTION
Assoc DE FIL EN AIGUILLE	100.00€	SUBVENTION
Assoc DE LA PLUME AUX CISEAUX	200.00€	SUBVENTION
Assoc FRANCE ADOT 45	50.00€	SUBVENTION
Assoc LA GUINGUETTE DE ST PERE	200.00€	SUBVENTION
Assoc SOCIETE MUSICALE DE SULLY SUR LOIRE	300.00€	SUBVENTION
COOPERATIVE SCOLAIRE	2 500.00€	SUBVENTION
PAPILLONS BLANCS DU LOIRET - ADAPEI45	50.00€	SUBVENTION
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 920,00</b>	

COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE -45 - COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE	CA	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0,86	1,86	1,86	0	1,86
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0,86	0,86	0,86	0	0,86
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	1,74	5,74	5,74	0	5,74
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	0,94	2,94	2,94	0	2,94
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2	0,8	2,8	2,8	0	2,8
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>6</b>	<b>2,6</b>	<b>8,6</b>	<b>8,6</b>	<b>0</b>	<b>8,6</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7) MAMMERI Clémentine	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00	3-2	CDD
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 35 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY	01/01/2017		0,00
P.E.T.R. FORET D'ORLEANS LOIRE SOLOGNE	01/01/2017	Sans fiscalité propre	0,00
SICTOM DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE	30/04/1976	Sans fiscalité propre	0,00
SIVU DE SULLY SUR LOIRE ET SAINT PERE SUR LOIRE	02/12/2012	Sans fiscalité propre	0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BONNEE	25/10/1971	Sans fiscalité propre	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service d'Assainissement	Service Assainissement Collectif			21450297300032	SPIC	oui

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

## 1 - COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	251 519.02	239 978.21	6 216.13	5 324,68
RECETTES	251 519.02	236 420.17	0.00	15 098,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	755 590.18	587 498.67	0.00	168 091,51
RECETTES	755 590.18	800 215.76	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

## 2 - ASSAINISSEMENT DE SAINT PERE SUR LOIRE (1)

## BUDGET : ASSAINISSEMENT DE SAINT PERE SUR LOIRE N°SIRET : 21450297300032

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	269 525.97	50 629.01	0.00	218 896,96
RECETTES	269 525.97	269 525.97	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	86 033.90	86 005.75	0.00	28,15
RECETTES	86 033.90	88 274.71	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	521 044.99	290 607.22	6 216.13	224 221,64
RECETTES	521 044.99	505 946.14	0.00	15 098,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	841 624.08	673 504.42	0.00	168 119,66
RECETTES	841 624.08	888 490.47	0.00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 362 669,07</b>	<b>964 111,64</b>	<b>6 216,13</b>	<b>392 341,30</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 362 669,07</b>	<b>1 394 436,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Y compris les rattachements.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 430 000,00	2,583	9,320	0,000	133 276,00	2,582
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 277 000,00	1,349	11,770	0,000	150 303,00	1,349
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	27 500,00	2,612	39,130	0,000	10 761,00	2,613
<b>TOTAL</b>	<b>2 734 500,00</b>	<b>2,003</b>			<b>294 340,00</b>	<b>1,950</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

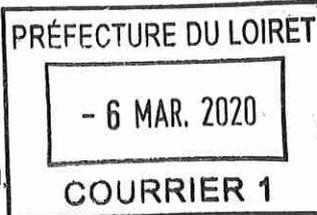
Présenté par le MAIRE,  
A Saint-Père-sur-Loire, le 20/02/2020

Le MAIRE,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Saint-Père-sur-Loire, le 20/02/2020

Les membres du Conseil Municipal,



Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

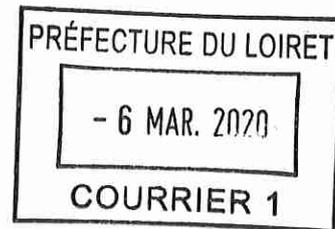
Date de convocation : 13/02/2020

15  
11  
13  
11  
2  
0

BRETON Denis (pouvoir à CLOUTIER Jacky)	
BOUCHARD Yvette (pouvoir à BASTY Raymonde)	
CLOUTIER Jacky	
BASTY Raymonde	
BOISQUILLON Alain	
LEBRUN Francis	
BERRUE Didier	
HIRLAY Jacques	Absent
ZUSATZ Christelle	
DARGENT Séverine	
TELLIER Didier	
THAUVIN Christine	
BERTRAND Sylviane	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PERON Roland	
--------------	---



Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2020 et de la publication le 10/03/2020  
 A SAINT PERE SUR LOIRE, le 10/03/2020

